



Amende a mon nom mais mauvaise plaque d immatriculation

Par **mouchi**, le **10/12/2010** à **11:03**

Bonjour, je viens de recevoir une amende forfaitaire majorée sauf que je n'ai jamais eu de contravention sur mon véhicule. De plus l'amende est à mon nom mais la plaque d'immatriculation ne me correspond pas et pour le type de véhicule il y a écrit autre. C'est une amende pour stationnement irrégulier non acquittement de redevance stationnement payant parc-mètre horodateur sauf que je suis en moto donc je ne me mets jamais sur des places voiture et donc encore moins sur des places payantes. Merci pour votre aide.

Par **Tisuisse**, le **10/12/2010** à **17:22**

Bonjour, Pour contester, lisez ceci puis revenez nous poser vos questions complémentaires. http://www.experatoo.com/droit-routier/comment-contester-amende_3768_1.htm

Par **citoyenalpha**, le **13/12/2010** à **17:19**

Bonjour, le stationnement payant s'impose à tout véhicule à moteur. Le fait de circuler en 2 roues ne suffit pas à démontrer la non commission de l'infraction mentionnée sur l'avis de contravention. Pour votre requête en exonération vous devrez baser votre argumentation sur le fait que vous ne possédez pas le véhicule indiqué sur l'avis de contravention. Restant à votre disposition.

Par **mouchi**, le **20/12/2010** à **23:55**

merci a tous je suis allée directement au tribunal il s agissait d une erreur de saisie

Par **Karlosh**, le **05/04/2011** à **15:28**

Bonjour Mouchi et tous.rnrnJ'ai exactement le même problème.rnJe viens de recevoir une amende à mon nom et pour une voiture de même marque. Mais :rn- Ce n'est pas la bonne plaque d'immatriculation,rn- L'adresse sur l'avis de contravention est erronée (mauvais code postal...)rn- Je ne me trouvais pas à l'endroit où le délit (feu rouge brûlé) a été commis (difficile à prouver)rn- Citroen est une marque du véhicule contrevenant mais je ne sais pas si c'est le même type que le mien (j'ai une xsara picasso)rnrnrnJe voudrais la contester et je vois que vous avez résolu un problème analogue en allant directement au tribunal. Super pour vous. Bravo.rnrnAuriez-vous la gentillesse de me dire exactement comment vous avez procédé ? Quel tribunal, quel service,...rnrnVous comprenez le combien votre réponse peut m'aider (90€ et des points sur mon permis, alors que je n'ai rien fait du tout).rnMerci d'avance pour votre amabilité. Karl